

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Mauriac
VEYRIERES - Commune

Séance du vendredi 11 septembre 2026

Délibération N° DE_048_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
9	8	8
Date de la convocation : 07/09/2026		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le onze septembre deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Monsieur Sébastien RAYNAUD.

Présents : Sébastien RAYNAUD, Valérie CARLES, Nicolas LACHAZE, Chantal MOMMALIER, Stéphanie CUEILLE, Quentin DELPRAT, Gaétan MIECAZE, Laura GAILLARD

Représentés :

Absents et Excusés : Julien MOMMALIER

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Valérie CARLES est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°1

Sébastien RAYNAUD, Maire, expose à l'Assemblée Municipale que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2026 sont insuffisants qu'il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants :

	DEPENSES	RECETTES
2157 38 Autre matériel et outillage de voirie	+7000	
2188-27 Matériel Mobilier	+3000	
2315-47 Aire de jeux	-10000	

Les élus, après en avoir délibéré, valident dans son intégralité la décision modificative indiquée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Sébastien RAYNAUD
Président de séance



Madame Valérie CARLES
Secrétaire de séance

